

DELIBERATION N° 81/59 : LOCAUX TECHNIQUES/ACHAT DE POUTRES METALLIQUES

Monsieur RAVERDEL, 1er Adjoint, chargé des travaux, informe l'Assemblée qu'il conviendrait de faire procéder à l'installation de 3 poutres métalliques, support de solives, dans les locaux techniques de la Ville de LUDRES.

Il donne lecture d'un devis de PARISOT S.A. Constructions métalliques. Le montant de cet achat s'élèverait à 19 796 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à passer commande de 3 poutres métalliques, support de solives, à installer dans les locaux techniques, pour un montant de 19 796 F T.T.C.